

Montées et descentes à l'issue de la deuxième phase (U14 à U17)

U14

	Montées	Descentes
U14 D1	Les 2 premiers du groupe montent en U15 R2 (2 équipes)	Les 2 derniers du groupe descendant en U15 D2 (2 équipes)*
U14 D2	Le premier de chaque groupe monte en U15 D1 (2 équipes)*	Les 2 derniers de chaque groupe descendant en U15 D3 (4 équipes)*
U14 D3	Le premier de chaque groupe + le meilleur deuxième montent en U15 D2 (4 équipes)*	Les 2 derniers de chaque groupe descendant en U15 D4 (6 équipes)*
U14 D4	Les 2 premiers de chaque groupe montent en U15 D3 (6 équipes)*	

U15

	Montées	Descentes
U15 D1	Les 2 premiers du groupe montent en U16 R2 (2 équipes)	Les 3 derniers du groupe descendant en U16 D2 (3 équipes)*
U15 D2	Le premier de chaque groupe monte en U16 D1 (3 équipes)*	Les 4 derniers de chaque groupe + le moins bon sixième descendant en U16 D3 (13 équipes)*
U15 D3	Le premier de chaque groupe monte en U16 D2 (3 équipes)*	Les 2 derniers de chaque groupe descendant en U16 D4 (6 équipes)*
U15 D4	Les 2 premiers de chaque groupe montent en U16 D3 (6 équipes)*	

U16

	Montées	Descentes
U16 D1	Les 2 premiers du groupe montent en U17 R2 (2 équipes)	Les 3 derniers du groupe descendant en U17 D2 (3 équipes)*
U16 D2	Le premier de chaque groupe monte en U17 D1 (3 équipes)*	Les 4 derniers de chaque groupe + le moins bon sixième descendant en U17 D3 (13 équipes)*
U16 D3	Le premier de chaque groupe monte en U17 D2 (3 équipes)*	

U17		
	Montées	Descentes
U17 D1	Le meilleur premier des 2 groupes montent en U18 R2**	Le moins bon quatrième et les 6 derniers de chaque groupe descendant en U18 D2 (13 équipes)*
	Le moins bon premier des 2 groupes, les 2 deuxièmes, les 2 troisièmes, et le meilleur quatrième iront en U18 D1 (6 équipes)*	
U17 D2	Le premier de chaque groupe + le meilleur deuxième iront en U18 D2 (4 équipes)*	Les 5 moins bons deuxièmes et les 8 derniers de chaque groupe descendant en U18 D3 (53 équipes)*

*** = Nombre ajusté en fonction des descentes de Ligue.**

Le tableau ci-dessus est établi sur la base de deux descentes de R2 en U14, U15 et U16, et de quatre descentes en U17.

**** = Accession U17 D1 vers U18 R2**

À l'issue de la saison, une seule équipe de U17 D1 accédera au championnat U18 R2, conformément à la réforme des compétitions régionales adoptée lors de l'Assemblée Générale de la Ligue de Bretagne du 25 octobre 2025, prévoyant la suppression d'un groupe en U18 R2.

Seules les équipes classées premières de chacun des deux groupes de U17 D1 sont prises en compte. Si l'une des équipes classées premières est dans l'impossibilité d'accéder au niveau supérieur, aucune autre équipe de ce groupe ne concourt pour l'accession.

Dans ce cas, l'équipe classée première de l'autre groupe accèdera.

Afin de départager les deux équipes classées premières de leur groupe, un mini-championnat est établi en prenant en compte les résultats des rencontres ayant opposé chaque équipe classée première aux équipes classées de la 2^e à la 5^e place de son groupe.

Le total de points obtenus sur ces 4 matchs permet d'établir un classement entre les deux équipes premières et de déterminer l'accédant.

En cas d'égalité de points entre les deux équipes, le départage s'effectue dans l'ordre suivant :

1. Différence de buts (buts marqués – buts concédés) lors des matchs du mini-championnat.
2. Différence de buts (buts marqués – buts concédés) sur l'ensemble de la compétition au prorata du nombre de matchs joués.
3. Plus grand nombre de buts marqués lors des matchs du mini-championnat.
4. Plus grand nombre de buts marqués sur l'ensemble de la compétition au prorata du nombre de matchs joués.